

Association La Joie de Lire

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée à la préfecture de la Roche sur Yon le 10 décembre 1992

N° de dossier : W852003127

Siège social : 27 Rue Georges Clemenceau 85170 SAINT DENIS LA CHEVASSE

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 26 octobre 2020

Le 26 octobre 2020 à 18 heures 30, les membres de l'association « La Joie de Lire », dont le siège social est situé 27 Rue Georges Clemenceau 85170 SAINT DENIS LA CHEVASSE, se sont réunis en assemblée générale à la Salle Ocarina à SAINT DENIS LA CHEVASSE, sur convocation de la Présidente, par lettre simple, conformément aux dispositions des statuts.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chaque membre présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel, qu'en qualité d'éventuelle de mandataire en cas de procuration possible.

Madame Dominique CHATEIGNER préside la séance en sa qualité de présidente de l'association.
Madame Claire BERTIN est secrétaire de séance en sa qualité de secrétaire de l'association.

La présidente constate que les membres présents et représentés sont au nombre de 17 dont 2 pouvoirs et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

La présidente rappelle que l'ordre du jour de l'assemblée porte sur :

1. Bilan moral et financier
2. La dissolution de l'association
3. La liquidation des biens de l'association et de la dévolution du patrimoine
4. La nomination d'un liquidateur, ses pouvoirs et obligations

La présidente présente les motifs de la proposition de dissolution, à savoir que la prise en charge de la gestion de la bibliothèque par la communauté de communes « Vie et Boulogne », met fin de fait à l'objet social de l'association. La parole est ensuite donnée à tout membre de l'assemblée désirant s'exprimer. Puis la discussion étant close, la présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes.

1. Bilan moral et financier

L'ensemble des membres approuve le bilan moral et financier par 17 voix pour, contre : 0 voix contre et 0 abstentions.

2. Résolution portant sur la dissolution de l'association :

L'assemblée générale, après avoir entendu qui conduisent à proposer à l'assemblée, la dissolution, décide de dissoudre l'association à compter du 31/12/2020 et d'ouvrir la phase de liquidation.

Cette résolution est adoptée par 17 voix pour, contre : 0 contre et 0 abstentions.

3. Résolution portant sur la dissolution des biens de l'association :

Après avoir pris connaissance de l'inventaire des biens de l'association, l'assemblée générale décide de les attribuer, après opération de liquidation à la communauté de communes « Vie et Boulogne », 24 rue des Landes 85170 LE POIRE SUR VIE

Cette résolution est adoptée par 17 voix pour, contre : 0 contre et 0 abstentions.

4. Résolution portant sur la nomination d'un liquidateur :

L'assemblée générale extraordinaire désigne Bernard GILBERT, en qualité de liquidateur et lui confère les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations en cours et attribuer le boni de liquidation éventuel conformément à la précédente résolution. Pouvoir lui est également donné pour accomplir toutes les formalités déclaratives et de publicité liées à la dissolution.

Cette résolution est adoptée par 17 voix pour, contre : 0 contre et 0 abstentions.

5. Résolution sur la correspondance :

L'assemblée générale décide de fixer à la médiathèque situé 5 Rue Launois à SAINT DENIS LA CHEVASSE, le lieu où la correspondance doit être adressés, celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être conservés.

Cette résolution est adoptée par 17 voix pour, contre : 0 contre et 0 abstentions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 16.

Suite à l'assemblée générale, a été dressé le présent procès-verbal qui est signé par chacun des membres présents à l'assemblée générale.

Copie certifiée conforme

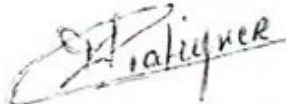
M GILBERT Bernard

Liquidateur de l'association

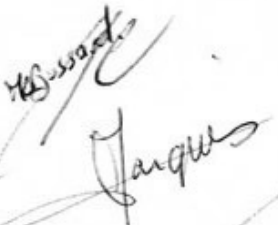
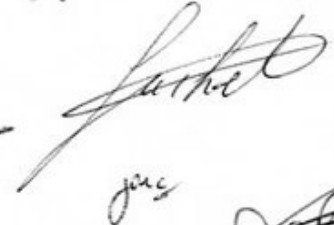


La Présidente

M^{me} CHATEIGNER Dominique



La Secrétaire
Cécile BERTIN



J. Denis

